VILLE DE pully

Direction de l'urbanisme et de l'environnement
Ch. de la Damataire 13 - CP 63 - 1009 Pully

Demande N°
23-2025

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 23 mai au 21 juin 2025

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire: Esplanade des Bruyères E. S.A

Demandeur: Giammarino et fils SA

Adresse: Ch. des Bluets 7+8 - Pully Parcelle N° 42

Type de demande: ☑ Abattage ☐ Elagage ☐ Taille ☐ Ecimage

Végétation concernée: ☑ Arbre isolé ☐ Haie ☐ Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé: ☐ Oui → N° (voir plan de classement des arbres) ☑ Non

Essence(s): Acer negundo

Diamètre(s) du tronc: 60 cm Hauteur(s) : 12m

Etat sanitaire: L'arbre attaqué par un champignon et malade

Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage:

L'arbre attaqué par un champignon et malade

L'arbre attaqué par un champignon et malade

L'arbre attaqué par un champignon et malade

L'arbre attaqué par un champignon et malade

L'arbre attaqué par un champignon et malade

L'arbre attaqué par un champignon et malade

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

VILLE DE pully

Direction de l'urbanisme et de l'environnement
Ch. de la Damataire 13 - CP 63 - 1009 Pully

Demande N° 23-2025

Propriétaire

Prénom Esplanade des Bruyères E. S.A. Nom

Adresse Place St-François 1 - Lausanne

Téléphone

Adresse e-mail

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom livit Lausanne Nom

Adresse Av. de Montchoisi 35 Case postale 1007 1001 Lausanne

Téléphone 41 58 360 30 60

Adresse e-mail lausanne@livit.ch

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom Nom

Société

Adresse

Téléphone

Adresse e-mail

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1

Essence(s) Sorbus domestica

Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet

Emplacement prévu voir sur plan annexe

☐ **Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation**
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date le mont le 16 mai 2025 **Signature** L. Frachebourd